

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine



DOSSIER

LES ACCUEILS DE LOISIRS : DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES ENFANTS

ACTUS

Un nouveau dispositif
d'accessibilité en place

➤ page 9

ACTUS

La rentrée des centres
socio-culturels

➤ page 10

PORTRAIT

Les frères Loarec,
créateurs de lien familial

➤ page 28

15
LA SAISON
16

ABONNEZ-VOUS !

Le professeur Rollin se rebelle
Le Chœur régional Vittoria
d'Île-de-France
Silence
Mirabassi Quartet
+ Kerecki Quartet (JAFO)
Trio Joubran (JAFO)
Les Demi-Frères
François Chaplin joue Schubert
Bouvard et Pécuchet
Irma
Réfugiée poétique
Nicole Ferroni
Le Mariage de Figaro
Anne Roumanoff
Les Femmes à bretelles
Moby Dick
Georges et Georges
L'École des femmes

Consultez le programme
sur ermont.fr/culture
ou recevez-le
sur simple demande.

THÉÂTRE PIERRE-FRÉSNAY
1 RUE SAINT-FLAVY PÉLONGÉE
95120 ERMONT
WWW.ERMONT.FR

01 34 44 03 80



VILLE d'ERMONT

Un nouveau dispositif d'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes

Usager ayant
une déficience
auditive

Mairie d'Erment

Visio-interprétation
en langue des
signes française (LSF)

Opérateur Accé-o

Transcription
instantanée
de la parole (TIP)

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Service Handicap - Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie 95120 Erment - 01 30 72 38 50

VILLE d'ERMONT

Service de
HANDI&AP

ACCE
www.acce.fr

La maison de santé des Espérances a ouvert ses portes

Vous pouvez dès à présent prendre
rendez-vous avec un médecin généraliste.



Maison de santé des Espérances
121 rue Jean-Richepin - 95120 Erment - 01 30 72 37 40
(place du Foirail, face au commissariat d'Erment, à proximité du centre commercial Cora)

Lundi et mercredi de 9 h à 19 h / mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

VILLE d'ERMONT

Réparons ensemble au Repair Café d'Erment

254 rue Louis-Savoie (à côté de la Mairie)

Un nouveau
rendez-vous
tous les premiers
lundis du mois
à partir de 14 h.

Tous les samedis
de 9 h à 12 h*

*sous réserve de la disponibilité des bénévoles



Service Développement Durable | developpementdurable@ville-ermont.fr - 0130 72 38 50

VILLE d'ERMONT

21
ANNEE
2021

■ Éditorial	p. 3
■ Retour en images	p. 4
■ En bref	p. 5
■ Actus	p. 9
■ DOSSIER	
Les accueils de loisirs	p. 13



■ Vie locale	p. 17
■ Culture	
Spectacles	p. 20
Conférences et actualités	p. 22
Bibliothèque annexe	
André-Malraux	p. 23
Au cinéma	p. 24
■ Agenda	p. 25
■ Tribunes du conseil municipal	p. 26
■ Vie pratique	p. 27
■ Portrait	
Les frères Loarec, créateurs de lien familial	p. 28

Faisons respecter notre espace public

La Municipalité a équipé depuis plusieurs années les parcs et autres lieux publics de la ville de jeux pour les enfants et les jeunes. Ces équipements nécessitent un entretien permanent afin d'assurer la sécurité de leurs utilisateurs et souvent leur coût est élevé.

Or nous assistons depuis quelque temps à une forte hausse des dégradations de ces équipements sur la ville. Les jeux sont cassés, détériorés, les rendant impraticables et même dangereux. Souvent, la dégradation est découverte le matin après que des inconnus aient utilisé ces jeux à une heure où les parcs sont fermés au public.

Faute de pouvoir les remplacer rapidement – il faut budgéter leur installation qui ne se limite pas au jeu mais comprend aussi le sol souple respectant les normes – le parc reste sans jeux pendant plusieurs mois au détriment des enfants et de leurs familles.

Ces dégradations ne se limitent pas aux jeux mais concernent aussi le mobilier urbain, qu'il faut en permanence renouveler du fait des vols et des accidents, et les équipements sportifs. C'est ainsi que cet été le terrain de football synthétique du stade Renoir, qui avait coûté la bagatelle d'un million d'euros, a été partiellement brûlé.

Le coût global de ces actes de malveillance est très élevé et se chiffre par centaines de milliers d'euros : réparation des dégâts, coût des polices d'assurances (la compagnie qui assure les bâtiments publics a fait renégocier son contrat avec la ville pour tenir compte de la hausse des prises en charge sous peine de le résilier).

Il est évident qu'à la fin, c'est le contribuable qui paie ces incivilités qui pèsent sur les finances communales. Il est donc essentiel que chacun (et notamment les parents) prenne conscience de ce phénomène. La Municipalité porte systématiquement plainte contre ces dégradations, fait multiplier les rondes de la police municipale et renforce la surveillance par la vidéo. Ces actions permettent de limiter fortement le phénomène mais un travail de prévention reste indispensable. Il doit être mené par tous, à commencer par les familles dans la mesure de leurs moyens.



Hugues PORTELLI
Maire d'Ermont
Sénateur du Val-d'Oise

**Si vous ne recevez pas
normalement le magazine
municipal, contactez la société
Champar au n° vert suivant
0 800 07 12 50.**



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 – mairie@ville-ermont.fr – ermont.fr - Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Lucie Benoist, Nathalie Morelle, Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies : Julie Lucas, Nicolas Meunier - Réalisation de la maquette : **scoop communication** – 585 rue de la Juine, 45160 Olivet – 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : BDSA l'Agence – 63 quai George V – 76600 Le Havre – 02 35 19 21 16 - Impression : RAS – 95400 Villiers-le-Bel – 01 39 33 01 01 - Tirage : 16000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : octobre 2015 - ISSN : 0296-015X.



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

30 AOÛT

Un cortège d'Ermontois, accompagné de M. le Maire, a commémoré la Libération d'Ermont, en déposant une gerbe sur le monument aux Morts. Une cérémonie accompagnée de la fanfare l'Ermontoise et de l'orchestre d'harmonie senior du Conservatoire Jacques-Juteau (plus d'infos en page 8).



**DÉPOSEZ
VOS PHOTOS SUR
ERMONT.FR**



RÉCOLTE DU MIEL

27 AOÛT

Les agents municipaux ont procédé à la récolte 2015 du miel ermontois. Au total, près de 60 kg ont été mis en pot !



CHANTIER D'INSERTION

DU 24 AU 28 AOÛT

Quatre jeunes Ermontois ont réalisé la peinture des locaux du collège Jules-Ferry, dans le cadre du chantier éducatif encadré par l'équipe de prévention spécialisée.



FORUM DES ASSOCIATIONS

12 SEPTEMBRE

Le Forum des Associations a eu de nouveau cette année un grand succès. Les Ermontois ont également pu assister à des démonstrations de danses country, de salon, bretonne et claquettes, de gymnastique, de twirling, de boxe, de capoeira et d'échecs.



RENCONTRE INTERNATIONALE DE L'ASCAE

DU 29 AU 31 MAI

Venus de toute l'Europe mais aussi d'Asie, près de 30 archers se sont confrontés autour de plusieurs tirs traditionnels français.



© Fotolia

Quotient familial 2016

Vous avez jusqu'au 4 décembre pour faire calculer votre quotient familial, qui sera appliqué dès le 1^{er} janvier 2016. Rendez-vous en mairie bâtiment A avec votre dossier complet, photocopies et originaux. Tout dossier incomplet sera refusé.

Pour connaître votre quotient familial, un simulateur est disponible sur le portail famille (ermont.fr). Attention, le tarif maximum sera appliqué aux familles n'ayant pas fait calculer leur quotient familial et aucune rétroactivité ne sera possible sur les factures antérieures au calcul du quotient.

➤ **Direction de l'Action Éducative**
01 30 72 38 32 – education@ville-ermont.fr

Soutien à la parentalité

Mon ado souffre-t-il d'addiction ? Est-il en bonne santé ? Quels sont ses droits ? Comment l'aider à trouver un emploi ? Afin de répondre à ces questions et à bien d'autres, l'équipe des travailleurs sociaux propose des conférences-débats autour du soutien à la parentalité, en direction des parents d'adolescents et de jeunes adultes. Ces séances ont lieu une fois par mois au service social départemental d'Ermont (4 rue Hoche).

➤ **Renseignements – 01 34 15 33 84**

Votre quartier en fête

Samedi 10 octobre, le conseil de quartiers Espérances/Arts organise un loto, de 20 h à minuit, à la Maison de quartier des Espérances (112 rue du 18 Juin). Accueil à partir de 19 h. Seuls les enfants (de 6 à 11 ans) accompagnés pourront participer au loto enfants. Attention, les places sont limitées et l'inscription obligatoire.

➤ **Service Conseils de quartier**
01 30 72 31 52

Portes-ouvertes de la Maison de la justice et du droit

Lundi 12 octobre, de 8 h 30 à 12 h 30, poussez les portes de la Maison de la justice et du droit. Au programme de cette demi-journée proposée par le Conseil départemental du Val-d'Oise, le Conseil départemental de l'accès au droit du Val-d'Oise et le Tribunal de grande instance de Pontoise (CDAD), **l'accès au droit et à la citoyenneté des personnes âgées**. Avocat, huissier, juriste, conciliateur de justice, délégué du Défenseur des droits, Association de défense des familles victimes de sectes (ADFI), représentants du Comité départemental des retraités et des personnes âgées (Coderpa), seront présents, afin d'informer les personnes âgées sur leurs droits. En début de matinée, une information sur les réflexes de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du domicile sera assurée par la Direction départementale de la sécurité publique et la gendarmerie nationale.

➤ **Renseignements : Maison de la justice et du droit**
60 rue de Stalingrad – 95120 Ermont – 01 34 44 03 90

Téléthon

Le Téléthon se déroulera du **27 au 29 novembre**. Des réunions préparatoires se tiendront les **12 octobre et 9 novembre à 20 h 30** en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod.

➤ **01 30 72 38 02**



Rencontre parents professionnels



Communiquer en famille
Mardi 13 octobre à 20 h
Centre socio-culturel François-Rude
Allée Jean de Florette / 01 34 44 24 60

Communiquer en famille est le thème de la deuxième rencontre de la série de trois, qui se tiendra mardi 13 octobre à 20 h au Centre socio-culturel François-Rude (Allée Jean de Florette). Cette rencontre sera animée par Marie-Anne du Tertre et Aurélie de Andrade, médiatrices familiales à l'association Médiateurs dans la ville (Chatou, 78).

Prochaine rencontre : 8-12 ans, déjà adolescents ?, **mardi 24 novembre à 20 h**, à l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice-Berteaux).

➤ **Service municipal Prévention santé – 01 30 72 31 78**
preventionsante@ville-ermont.fr

Marché Saint-Flaive

Samedi 17 octobre, le Marché Saint-Flaive fête la Semaine du goût. À cette occasion, Denny Imbroisi, chef calabrais finaliste de l'émission Top chef 2012 réalisera 1 200 dégustations élaborées, sur une cuisine éphémère installée sur le marché. Des fiches recettes et des calendriers 2016 seront remis aux clients.



© Fotolia

Coup de pouce à la jeunesse ?

Vous êtes actif ou nouvellement retraité, vous voulez transmettre votre expérience du monde professionnel aux jeunes générations et vous souhaitez mettre à profit un peu de votre temps dans une activité ?

Devenez parrain / marraine à la Mission locale Vallée de Montmorency en accompagnant des jeunes dans leurs démarches d'insertion.

L'activité «parrainage» consiste à accompagner et conseiller les jeunes afin de les aider à s'intégrer et à se maintenir dans le monde du travail en collaboration avec une équipe de professionnels. Votre expérience professionnelle peut leur apporter une aide précieuse et bénéfique.

Vous avez quelques heures à leur consacrer ? Rejoignez le réseau de bénévoles aux côtés de conseillers et des partenaires.

➤ **Renseignements : Sylvie Fernandez**
ou **Zahia Benlala** – 01 34 44 20 60
sfernandez@mlvm.asso.fr
ou zbenlala@mlvm.asso.fr
Élodie Dupuy – 01 30 26 10 92
edupuy@mlvm.asso.fr

Siège de la mission locale Vallée de Montmorency : 30, rue de la Station 95130 Franconville
Antenne Val-et-Forêt : 37 bis, rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont
Antenne du Parisis : 224 bis, rue du général de Gaulle – 95370 Montigny-les-Cormeilles

Baby-sitting



Le Point information jeunesse (PIJ) propose aux 16-25 ans Ermontois, de participer à une formation de cinq jours au baby-sitting, dans les locaux de l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice-Berteaux), du 19 au 23 octobre. Lors de cette formation, les stagiaires seront immergés dans les accueils de loisirs de la commune afin de découvrir les activités proposées aux enfants. Le dossier d'inscription est disponible au PIJ jusqu'au 6 octobre. Ces baby-sitters fraîchement formés se tiendront à disposition des parents, jeudi 22 octobre, entre 18 h et 20 h, à l'Espace Jeunesse.

➤ **Direction Jeunesse et Sports – 01 34 44 10 30**
jeunesse@ville-ermont.fr – pij.cyb@ville-ermont.fr
facebook.com/Infosjeunesseermont

Crèches de Noël

En attendant Noël, la Municipalité propose aux enfants de participer à son concours de crèches. En carton, en bois ou en papier, l'essentiel est d'être créatif. Pour participer, il suffit de s'inscrire au plus tard mardi 1^{er} décembre en mairie ou à l'aide du bulletin disponible sur ermont.fr. Les crèches seront visibles du samedi 5 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016 en l'Église Saint-Flaive. À l'issue de ce concours, six récompenses seront décernées.

➤ **Service municipal des Relations Publiques - 01 30 72 38 28**

Bourse aux vêtements

Rendez-vous **mardi 27 octobre, de 16 h à 20 h, et mercredi 28 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay pour la traditionnelle bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie automne hiver, organisée par l'Association générale des familles d'Ermont.

Pour déposer des vêtements, les étiquettes seront à retirer samedi 10 octobre, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, à la Maison des associations (2 rue Hoche).

➤ **01 39 59 00 65**



Bienvenue

Un nouveau curé, le Père Patrice Mekana, remplace le père Francis Bitchong depuis septembre 2015.

Un jeu de société original pour les jeunes

Nouveau ! Le service Développement Durable de la ville et les membres du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) ont créé un nouveau jeu de société 100% local pour les jeunes sur le thème des déplacements et de la connaissance de la ville «Parcourons la ville d'Ermont». Le jeu permet d'apprendre sur l'écobilité et la sécurité routière tout en s'amusant. Des mimes, charades, rébus et pendus agrémenteront les parties.

Un jeu sera disponible dans chaque école, accueil de loisirs, à l'Espace Jeunesse, dans les CDI des collèges, à la médiathèque... Pour les enfants à partir de 8 ans.



Faites le plein de réductions !

Avec la carte et le chéquier Pass'Jeunes, les jeunes Ermontois peuvent profiter de nombreuses réductions auprès des services municipaux et de certains commerçants de la ville. Annuels et nominatifs, la carte et le chéquier Pass'Jeunes s'adressent aux jeunes Ermontois, âgés de 11 à 25 ans. Ils sont délivrés par la Direction Jeunesse et Sports durant toute l'année.

➤ **Direction Jeunesse et Sports**
01 34 44 10 30 – + d'infos sur ermont.fr



Enquête publique

Val-et-Forêt vous invite à participer à l'enquête publique sur le Plan local de déplacements (PLD) **jusqu'au 21 octobre** inclus.

Un Plan local de déplacements organise les déplacements sur l'ensemble du territoire. Il concerne la circulation automobile, des cycles et des piétons, le stationnement, les transports collectifs, le transport et la livraison de marchandises. L'objectif est de formaliser un document qui cadre les actions futures en matière de mobilité sur Val-et-Forêt pour les 5 ans à venir. Le dossier sera consultable en mairie aux horaires d'ouverture. Un commissaire enquêteur recueillera votre avis lors de ses permanences en mairie annexe B, 100 rue Louis-Savoie, samedi 3 octobre de 9 h à 12 h et mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h 30.

➤ **Plus d'informations sur www.valetforet.org**

Repair Café

Les bénévoles du Repair Café ouvrent une nouvelle permanence tous les premiers lundis du mois à partir de 14 h. Rendez-vous lundi 5 octobre pour réparer votre vélo ou le jouet du petit dernier. Les bénévoles vous accueillent également le samedi matin de 9 h à 12 h, sous réserve de leur disponibilité.

➤ **Repair Café**
254 rue Louis-Savoie (dans le parc de la Mairie)

Un nouveau CMEJ en octobre

Après deux années de mandat, le Conseil municipal d'enfants et de jeunes se renouvelle. Les jeunes ont présenté leur candidature jusqu'au 28 septembre. Les élections se dérouleront :

- **mardi 6 octobre** : dans les collèges, de 9 h à 16 h, et les lycées, de 12 h à 14 h ;
- **mercredi 7 octobre** : dans les écoles élémentaires, de 9 h à 12 h ;
- **samedi 10 octobre** : pour les jeunes non scolarisés à Ermont, de 14 h à 16 h, à l'Espace Jeunesse.

Pour la première fois cette année, le nouveau Conseil municipal d'enfants et de jeunes sera installé comme un conseil municipal adulte, **mercredi 14 octobre à 18 h 30**, en mairie annexe B.

Entrée libre.

➤ **Direction Jeunesse et Sports**
Conseil municipal d'enfants et de jeunes
01 34 44 10 37

Agences CAF

Depuis juin 2015, la Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise accueille son public sur rendez-vous à Sarcelles et Argenteuil. Depuis septembre, les allocataires sont également reçus sur rendez-vous sur le site de Cergy-Pontoise, Quartier de la Préfecture, 2 place de la Pergola :

- soit sur **caf.fr** (rubrique contacter ma Caf) ;
- soit en contactant le **0 810 25 95 10** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Un espace libre-service numérique est à votre disposition pour réaliser vos démarches en ligne, accompagnés si besoin, par un conseiller.

Ami Services

L'association Ami Services vous accueille un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). Les prochaines permanences ont lieu les **jeudis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre** au Centre communal d'action sociale.

➤ **Ami Services – 31 cours Albert 1^{er} à Eaubonne**
01 39 59 22 33



© Fotolia

Kermesse

Dimanche 11 octobre, les catholiques d'Ermont vous invitent à partager une journée festive. Entre 12 h et 18 h, rendez-vous au Théâtre Pierre-Fresnay pour une kermesse. Au programme : des stands pour se restaurer avec les associations vietnamienne, africaine, indienne, portugaise et l'Association paroissiale d'Ermont (APE), des animations chant et danse, des jeux pour petits et grands (lots aux gagnants) et des stands d'information.

Cérémonies patriotiques



© Délic photos

Pour la première fois cette année, la fanfare l'Ermontoise et l'orchestre d'harmonie senior du Conservatoire municipal Jacques-Juteau, soit une quinzaine de musiciens, ont joué ensemble pour la cérémonie de la Libération d'Ermont, le 30 août dernier, sous la direction de Monsieur Virolle, professeur de clarinette au conservatoire.

Jusqu'à présent, la fanfare l'Ermontoise assurait seule cette prestation. Monsieur Delabye, président, chef de la musique et formateur de l'association depuis 1971, cherchait depuis plusieurs années un successeur.

Les élèves de l'orchestre d'harmonie senior du conservatoire et l'Ermontoise jouant régulièrement ensemble (maisons de retraite, fête de la musique...), c'est tout naturellement qu'ils se sont associés. Ainsi, Monsieur Virolle et les musiciens du conservatoire participeront désormais à toutes les cérémonies patriotiques de l'année. Monsieur Delabye est ravi de voir son association perdurer.

Tous les musiciens sont les bienvenus pour intégrer l'orchestre d'harmonie. Les répétitions se déroulent tous les vendredis à partir de 20 h 30.

➤ **Renseignements : Conservatoire municipal Jacques-Juteau**
01 34 15 51 14

Commerces : du nouveau à Ermont

Coiffeurs, alimentation, voyages... Cet été, la ville s'est étoffée en nouveaux commerces.

Tout d'abord, vous pouvez désormais faire vos courses au nouveau **Leader Price**. Situé place Anita-Conti, il est ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 20 h.

➤ **52-56 rue de Stalingrad**

Rue de Stalingrad, c'est un coiffeur qui a élu domicile. **Lila coiffure** vous accueille avec ou sans rendez-vous (au 09 54 36 89 41), du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 h sans interruption.

➤ **18 rue de Stalingrad**

Enfin, une agence de voyage s'est installée dans le centre commercial des Chênes. **Tactiq voyages** vous ouvre ses portes du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

➤ **11 route de Saint-Leu**

Un nouveau dispositif d'accessibilité en place

Dans le cadre de sa politique en faveur du handicap mais aussi dans ses actions auprès des seniors, la ville d'Ermont poursuit sa démarche d'accessibilité pour garantir à tous un égal accès à l'information. Elle est la 1^{ère} ville du Val-d'Oise à mettre en place ce nouveau dispositif permettant aux personnes malentendantes ou sourdes de contacter la mairie.

UN NOUVEAU SERVICE SIMPLE ET GRATUIT

Le dispositif Acceo, gratuit et facile d'utilisation, permet aux personnes ayant une déficience auditive de contacter la mairie par téléphone ou de venir directement sur place grâce à l'intervention, à distance et en direct, d'un e-transcripteur (réalisant du sous-titrage en temps réel) ou d'un visio-interprète en Langue des signes française (LSF).

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour l'accueil téléphonique



Connectez-vous sur ermont.fr depuis votre ordinateur, raccordé à une connexion internet. Si vous communiquez en LSF, une webcam sera également nécessaire.

Cliquez sur le pictogramme de l'oreille barrée, visible sur la page d'accueil du site, afin de télécharger l'application Acceo.

Après avoir sélectionné le mode de communication (transcription instantanée de la parole ou LSF), vous serez mis en relation avec un opérateur Acceo.

Il contactera avec vous par téléphone le service concerné puis débutera, en temps réel, la transcription ou traduction de la conversation.

Pour l'accueil physique



Avant de commencer le rendez-vous, l'agent d'accueil de la ville se connectera au service Acceo par le biais de son ordinateur équipé du matériel requis.

Une fois la connexion établie, l'agent d'accueil positionne l'écran de son ordinateur devant vous et active le haut-parleur afin que l'opérateur Acceo puisse suivre la conversation et retranscrire ou traduire tous les propos.

➤ **Horaires d'ouverture du service Acceo**
Du lundi au mercredi :
9 h – 12 h / 14 h – 17 h 30
Judi : 9 h – 12 h
Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h 30

Le saviez-vous ?

La France compte près de **10 millions de personnes en situation de handicap auditif***. Un chiffre en constante augmentation en raison du vieillissement de la population (une personne sur deux au-delà de 60 ans présente une baisse de l'audition*) et des nuisances sonores que subissent les jeunes : baladeurs, concerts, discothèques.

Parmi cette population **600 000 personnes sont affectées d'une surdité profonde : 90% parlent et lisent sur les lèvres, les 10% restant utilisent la langue des signes.**

* Sources : enquête ministérielle, le handicap auditif en France + enquête handicap santé 2008-2009, volet ménages et institutions INSEE.

INTERVIEW



Alain Millot,
Président
de l'association
Dialogue
et Liberté
des sourds 95.

«L'accessibilité pour les sourds à Ermont est une préoccupation importante. Le nouveau dispositif nous permet d'appeler et d'avoir la traduction en langue des signes ou la transcription instantanée de la parole. On peut joindre le CCAS, la police municipale, le service état-civil... D'autres villes pourraient s'inspirer d'Ermont car c'est une ville pionnière dans le Val-d'Oise. Bravo !»

**ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DES SOLIDARITÉS
M. Pierre Tellier**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS)**

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie - 95120 Ermont
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

La rentrée des centres socio-culturels



© Fotolia

UNE NOUVELLE STRUCTURE : LA MAISON DE QUARTIER DES ESPÉRANCES

La Pergola des Chênes et des Espérances, annexe du Centre socio-culturel des Chênes depuis 2010, évolue à la rentrée 2015 et devient une structure à part entière : la Maison de quartier des Espérances.



La Municipalité crée un nouveau lieu de vie et d'animation pour toute la famille, au cœur du quartier. Au programme :

Pour les enfants et les jeunes :

- L'accompagnement à la scolarité : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 15 à 17 h 15 pour les élémentaires et de 17 h 30 à 19 h pour les secondaires.

Pour les parents et les familles :

- Le Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) la Pergobulle : le mardi de 9 h à 11 h, en période scolaire.
- L'ouverture d'une ludothèque.

La Municipalité souhaite aller à la rencontre des habitants au cœur du quartier des Espérances :

- Tous les vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 avec le Petit Café de la Maison de quartier au 1 rue Lampertheim.
- Les mercredis après-midis en organisant des activités artistiques, manuelles et sportives « en pied d'immeuble ».

Des permanences sociales et associatives seront tenues par les partenaires :

- des rendez-vous avec un travailleur social de la CAF ;
- les ateliers d'apprentissage du français avec ESSIVAM ;
- des jeux de rôles et de plateaux avec l'association SOLLERTIA.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Les centres socio-culturels et la Maison de quartier des Espérances mettent en place de nouveaux ateliers.

Espace multimédia

Des ateliers loisirs seront organisés au Centre socio-culturel des Chênes les **mercredis après-midis et durant les vacances scolaires** : jeux vidéo, montage photos ou vidéos, pôle multimédia en réseau.

14 h – 16 h pour les 7-11 ans.

16 h – 18 h pour les 12 ans et plus.

Des ordinateurs seront en libre accès dans les trois structures avec un accompagnement possible (ex : rédiger un CV...).

Les Espaces café jeux et ludothèque

Venez en famille ou entre jeunes, profiter du nouvel Espace café jeux dans votre Centre socio-culturel François-Rude et de la ludothèque à la Maison de quartier des Espérances. Un animateur sera présent pour conseiller sur les jeux adaptés à chaque âge, expliquer les règles et animer les espaces...

À la Maison de quartier des Espérances : tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. Possibilité d'emprunter des jeux.

Au Centre socio-culturel François-Rude : tous les mercredis de 14 h à 16 h pour les 7-11 ans et de 16 h à 18 h pour les plus de 11 ans.

➤ Renseignements, tarifs et conditions d'inscription à l'accueil des structures.

Événements

- Le Centre socio-culturel François-Rude vous invite à venir échanger avec des professionnels autour de la question du bien-être à l'école les **vendredis 2 et 9 octobre à 18 h 30**. Rencontres animées par des professionnels de l'association Alter-Ego.
- Le Centre socio-culturel des Chênes organise un vide-dressing, **samedi 10 octobre de 10 h à 17 h**. Le principe est simple : déposez vos vêtements (femmes, hommes, enfants) dans un sac marqué avec votre nom et un numéro de téléphone uniquement jusqu'au 7 octobre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé le lundi matin). Vous obtiendrez un nombre de points selon un barème défini, que vous pourrez dépenser pour faire l'acquisition d'autres vêtements.

Cours de danse indienne / Bollywood

Le Centre socio-culturel François-Rude propose des cours de danse indienne/Bollywood pour enfants et adultes.

Les cours sont assurés par l'association Triveni. **Tous les mardis** (hors vacances scolaires), de 18 h à 19 h pour les enfants à partir de 7 ans (tarif : 100 € l'année), et de 19 h à 20 h pour les jeunes de plus de 15 ans et les adultes (tarif : 130 € l'année).

➤ **Inscriptions et renseignements auprès de l'association Triveni :**
muskanm@live.fr – 06 64 39 12 78

- **CENTRE SOCIO-CULTUREL DES CHÊNES**
9 rue Utrillo – 01 34 14 32 65
- **CENTRE SOCIO-CULTUREL FRANÇOIS-RUDE**
Allée Jean de Florette – 01 34 44 24 60
- **MAISON DE QUARTIER DES ESPÉRANCES**
112 rue du 18 Juin – 01 34 15 75 07

Nos Quartiers ont des talents

Attachée à promouvoir l'égalité des chances, active dans les politiques jeunesse et fortement impliquée depuis près de vingt ans dans la Politique de la ville, la commune d'Ermont s'engage à nouveau dans le dispositif Nos quartiers ont des Talents (NQT).



© Fotolia

LE DISPOSITIF NQT

Il vise à accompagner dans l'emploi les jeunes diplômés BAC + 4 et plus, âgés de moins de 30 ans et issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou de milieux défavorisés. Ce dispositif d'accompagnement repose sur un système unique et novateur de parrainage permettant de faire bénéficier les jeunes diplômés de l'expertise de cadres de haut niveau en activité.

L'accompagnement personnalisé porte sur :

- les outils et techniques de recherche d'emploi ;
- le projet professionnel ;
- l'ouverture du réseau professionnel du parrain.

À côté de cet accompagnement, le jeune peut également bénéficier de services au format novateur développés par NQT :

- l'accès à une CVthèque ;
- un perfectionnement en anglais ;
- de l'e-formation ;
- de l'auto-évaluation en ligne ;
- des ateliers en entreprises et de coaching collectif.

Au sein de l'association, une équipe de permanents assure le suivi et la préparation des jeunes, les met en relation avec les cadres et procède au suivi personnalisé mensuel. Ce dispositif NQT est un levier concret et efficace vers l'emploi qualifié des jeunes diplômés.



© Fotolia

Les inscriptions s'effectuent gratuitement sur nqt.fr dans la rubrique Jeunes diplômés.



© DR

Depuis son déploiement sur la ville, **78 jeunes Ermontois ont bénéficié de ce dispositif.**

Club jeunes diplômés

Rendez-vous mardi 3 novembre à 19 h en mairie, salle des Mariages, pour un temps de rencontre et d'échange entre des jeunes diplômés en recherche d'emploi, un des parrains de l'association, des jeunes suivis au sein du dispositif et des jeunes en poste qui sont passés par le dispositif. C'est l'opportunité pour les jeunes en recherche d'emploi de développer leur réseau et de partager leur expérience professionnelle.

• SERVICE MUNICIPAL POLITIQUE DE LA VILLE
 • 100 rue Louis-Savoie – BP 40083
 • 95123 Ermont Cedex
 • 01 30 72 38 20

Pour nos seniors



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour les seniors afin de leur permettre de se rencontrer autour de manifestations, d'ateliers ou encore de sorties. Deux rendez-vous les attendent : le Banquet et la Semaine bleue en novembre.

BANQUET

Samedi 17 et dimanche 18 octobre, les seniors Ermontois de 66 ans et plus sont invités à assister au spectacle de cabaret de la production Show en scène lors du banquet organisé en leur honneur, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Une occasion de se rencontrer et de partager un bon repas, autour d'un spectacle. Chaque année, ce sont plus de 800 seniors qui viennent au Banquet.

SEMAINE BLEUE DU 2 AU 6 NOVEMBRE

Mercredi 4 novembre, c'est au Théâtre Pierre-Fresnay, à 14 h, que se rendront les Ermontois de 60 ans et plus pour un spectacle cabaret *Nos Seniors ont du talent*. Cet après-midi, ouvert à tous, sera

l'occasion de partager un moment de convivialité et d'assister au spectacle de chant, de danse et sketches mis en place par le Conseil des seniors, en partenariat avec les Lutins de la rue Orange. Les décors du spectacle ont été créés lors des rencontres intergénérationnelles entre les seniors et les enfants des accueils de loisirs. Une exposition de dessins de Léon Level, membre du Conseil des seniors, sera présentée lors de cet après-midi.

La Direction Jeunesse et Sports proposera une séance d'aquagym (jeudi 5 novembre à la piscine municipale Marcellin-Berthelot), et une séance de taï chi chuan (vendredi 6, à la Maison des associations).

La Maison des jeunes et de la culture (MJC) organise également différentes activités dans ses locaux : découverte de l'informatique le lundi, mardi, jeudi et vendredi de cette semaine spéciale, ainsi qu'un atelier cuisine jeudi 5 novembre.

Cette semaine est aussi l'occasion de participer à différents **ateliers et démonstrations, organisés par les associations** : le Bel Âge, les Pénélopes d'aujourd'hui, Tambour battant, la Retraite sportive du Parisis et le Club amitiés et détente.



© Fotolia

Le planning détaillé de la Semaine bleue est disponible au **CCAS** ou sur **ermont.fr**

• CENTRE COMMUNAL D'ACTION
• SOCIALE
• Mairie bâtiment A
• 100 rue Louis-Savoie
• 01 30 72 38 50
• ccas@ville-ermont.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS : des activités variées pour les enfants

Lieux de vie, d'apprentissage et de découvertes, les sept accueils de loisirs de la ville proposent des programmes d'activités riches et réfléchis pour favoriser l'épanouissement des enfants en prenant en compte leurs besoins.

Avant et après l'école, lors de la pause du midi mais aussi les mercredis et vacances scolaires, des activités, des jeux, des sorties et des spectacles sont organisés pour les enfants de 3 à 11 ans.

Le fonctionnement des accueils de loisirs



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Habilités par la Direction départementale de la cohésion sociale, les accueils de loisirs proposent des activités autour d'un projet pédagogique, élaboré chaque année par l'équipe d'animation et établi à partir du projet éducatif de territoire (PEDT). « Fil conducteur » de l'année, le projet pédagogique est ensuite décliné en projets d'activités. Ils sont planifiés chaque mois : les activités, les jeux et les sorties sont toujours en lien avec le projet.



Par exemple, l'Accueil de loisirs Anatole-France a mis en place depuis la rentrée 2014 un projet éducatif de « restauration douce » avec les animateurs, les ATSEM et le personnel de la restauration scolaire pour favoriser le bien-être de l'enfant pendant le temps du midi. Les enfants passent un moment calme en parlant à voix basse le temps du plat chaud et du dessert, apprennent à utiliser leurs couverts et sont accompagnés dans la découverte du goût. Puis, ils se détendent après le repas grâce aux ateliers mis en place tous les jours à l'intérieur et à l'extérieur (ex : jeux de construction, tirs au but...) et aux contes de l'association Lire et faire lire, tous les jeudis.

La cohérence et la continuité des projets donnent du sens aux actions. Les enfants approfondissent ainsi les thèmes au fur et à mesure.

DES ÉQUIPES DYNAMIQUES ET PROFESSIONNELLES

Chaque accueil est composé d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'une équipe d'animateurs mixte. Ils accompagnent les enfants tout au long de l'année scolaire. Le suivi du planning et des objectifs fixés sur l'année est rigoureux. Chaque semaine, ces professionnels de l'animation effectuent des bilans et construisent les activités à venir.



DES STRUCTURES ADAPTÉES

En plus des salles d'activités et d'une cour, chaque accueil possède une bibliothèque et une ludothèque. Les enfants peuvent donc passer des moments calmes s'ils le souhaitent : la lecture seul ou en groupe avec un animateur, un jeu de société avec les amis...

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le projet éducatif de territoire (PEDT) a été enrichi par le résultat de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires. Celle-ci a permis aux parents, enseignants, animateurs, ATSEM et professionnels de l'enfance d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité et de poursuivre une réflexion sur l'évolution des pratiques de chacun. La réflexion s'est centrée sur l'offre éducative mise en œuvre auprès des enfants de leur première année de maternelle à leur dernière année de école élémentaire et sur la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire. Le processus de concertation a défini quatre objectifs éducatifs :

- Respecter le rythme de vie de l'enfant.
- Assurer une continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.
- Favoriser l'accès de tous à la culture, au sport, aux technologies, au développement durable...
- Donner les moyens à l'enfant de construire son parcours éducatif.

Qu'en pense Françoise Charpentier ?

Directrice de l'accueil de loisirs Eugène-Delacroix

« J'attache beaucoup d'importance à donner un sens aux projets et aux activités réalisés à l'accueil de loisirs. Les enfants s'approprient ainsi les projets qui sont toujours très variés et permettent aux enfants de découvrir de nombreux domaines. Les enfants sont des sources de richesse inépuisable, on apprend tous les jours à leur contact. Je suis entourée d'une équipe d'animateurs mixte et complémentaire, qui fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. L'équipe de direction joue un rôle moteur, elle impulse une dynamique au sein de l'accueil de loisirs. Elle est le garant du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. »

L'enfant, acteur de sa journée

L'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE de 7 h 15 à 8 h 30

Environ 150 enfants sont accueillis chaque matin. Lors de ce temps court et calme, les enfants sont encadrés par les animateurs qui leur lisent des histoires, leur proposent de faire des dessins ou de lire un livre. Ils sont à l'écoute des questions et des besoins des enfants.

LA PAUSE DU MIDI de 11 h 30 à 13 h 30 du lundi au vendredi



Pendant deux heures, les animateurs travaillent en collaboration avec les ATSEM et le personnel de la restauration scolaire avec une priorité : la sécurité des élèves. 1 900 enfants en moyenne déjeunent à la cantine. En dehors du temps consacré au repas lui-même, des activités conviviales et de détente sont proposées aux enfants qui le souhaitent : jeux de société ou de coopération, activités physiques ou créatives sont organisés par les animateurs dans la cour ou dans la bibliothèque de l'école. Tous les ans, la ville alloue un budget au temps de l'interclasse pour acheter aux enfants des jeux de société, des ballons, des raquettes...

L'ACCUEIL POSTSCOLAIRE de 15 h 45 à 17 h 30 pour les élèves de maternelle et les CP

Après le goûter à la cantine, les enfants rentrent à l'accueil de loisirs. Des ateliers manuels, d'expression (par exemple théâtre) et sportifs sont proposés à l'enfant qui choisit selon ses envies. Le temps libre est propice à faire une pause, après l'école.

L'ÉTUDE de 15 h 45 à 17 h 30 (du CE1 au CM2)

Près de 400 enfants la fréquentent. Ce sont principalement des enseignants qui encadrent cette activité destinée à permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

L'ACCUEIL DU SOIR de 17 h 30 à 19 h 15

330 enfants, de maternelle ou d'élémentaire, sont accueillis après l'école. Lors de cet accueil, des activités sont également proposées aux enfants. Après l'étude, les grands se retrouvent entre amis pour pratiquer des jeux physiques et des jeux de société.

Ces temps périscolaires sont des temps de pause dans une journée bien remplie. Ils permettent aux enfants de participer à une activité ou de profiter d'un temps plus calme.

LE MERCREDI APRÈS-MIDI de 13 h 30 à 19 h 15 ET LES VACANCES SCOLAIRES de 7 h 15 à 19 h 15



Des activités et des sorties en lien avec le projet pédagogique sont mises en place par les animateurs. Les programmes sont préparés en amont par les équipes. Des thèmes sont choisis avec les enfants pour rythmer les mercredis et les vacances avec des ateliers manuels, physiques et sportifs, il y en a pour tous les goûts ! Par exemple cet été, l'Accueil de loisirs Eugène-Delacroix a fait voyager les enfants à Tahiti, en Italie, en Afrique et au Mexique à travers des ateliers culinaires, la découverte des fêtes et traditions et la création d'instruments de percussions.

Durant les vacances, une sortie est mise en place chaque semaine, en fonction des demandes des enfants :

- **des sorties nature** : dans les parcs, à la forêt ;
- **des sorties ludiques** : au bowling, au cinéma...
- **des sorties sportives** : à la piscine, au tennis...
- **des sorties culturelles** : à la bibliothèque, dans les lieux culturels aux alentours de Paris...

LES MINI-SÉJOURS

Des séjours de trois à cinq jours sont organisés durant les vacances scolaires, de juillet et d'août sur des thèmes spécifiques comme la mer, la campagne, la ferme et les animaux et la montagne. Les séjours permettent aux enfants de pratiquer des activités avec des professionnels diplômés d'État (ex : accrobranche). Les animateurs découvrent les enfants dans un autre environnement.



Qu'en pense
Inès ?

Élève de CM1 à
l'école élémentaire
Eugène-Delacroix

« J'adore aller à l'accueil de loisirs, c'est bien pour se faire des copains, les animateurs sont super gentils et la plupart de mes copines sont là. En plus cette année, on va faire une activité cinéma. Je suis très contente du thème. Il y a toujours plusieurs activités. J'aime venir le mercredi car on a plus de temps pour les activités. »

Les enfants ont toujours le choix entre plusieurs activités : ludiques, manuelles, sportives, d'expression... Dans les accueils de loisirs, ils apprennent :

- **l'autonomie** en passant d'un atelier à l'autre sans difficulté ;
- **la vie collective avec des règles communes à respecter.** Des repères sont donnés à l'enfant dès le début de l'année scolaire ;
- **à jouer en équipe** avec les jeux de groupe (sportif, d'expression...) ;
- **mais également à développer leur imagination et à s'ouvrir aux autres.**

Des structures ouvertes sur la ville

LA PARTICIPATION AUX PROJETS DE LA VILLE



La fête des vendanges en septembre, la fête du développement durable en mai et le Téléthon en décembre sont des événements importants de l'année. Tous les accueils de loisirs participent à la construction d'un char ou encore à l'animation d'un stand. De nombreux ateliers sont nécessaires. Des liens sont faits avec le projet pédagogique.

DES ÉCHANGES ENTRE LES GRANDS ET LES PETITS ET AVEC LES AUTRES CENTRES

Tous les accueils de loisirs maternels et élémentaires se réunissent régulièrement autour d'animations ou de spectacles. Ils organisent également des activités inter-centres, à l'instar des tournois intersportifs (ex : dutchball).

LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES AVEC LES SENIORS



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise, en collaboration avec la Direction de l'Action Educative, des rencontres intergénérationnelles les après-midis entre les enfants des

accueils de loisirs et les seniors à l'Espace seniors Anatole-France. En alternance, les enfants ou les seniors préparent des ateliers simples et ludiques pour réaliser ensemble des objets (ex : origamis) ou mener ensemble des projets sur plusieurs séances.

L'objectif est de permettre un échange entre les seniors et les enfants afin de passer des après-midis sympathiques et maintenir un lien entre les générations.

DES RENCONTRES AVEC L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF LE CLOS FLEURI (IME)

L'IME est un établissement qui accueille des enfants et des jeunes en situation de handicap. Des jeux de groupe sont régulièrement mis en place avec les enfants des accueils de loisirs. Les échanges sont toujours très riches.

Qu'en pense Valérie Biasini ?

Animatrice à l'accueil de loisirs Louis-Pasteur

« Plus qu'un métier, l'animation est une vocation. Nous devons être flexibles, polyvalents, pédagogues et à l'écoute pour nous adapter aux besoins des enfants. C'est loin d'être une garderie ! J'utilise souvent le théâtre pour communiquer avec les enfants, cela leur permet de se détendre à la fin de la journée et d'éveiller leur curiosité et leur imagination. Cette année, les grands ont inventé une histoire tous ensemble. Ils ont réalisé un travail d'écriture, participé à un atelier manuel pour créer la couverture du livre et de petits personnages. L'activité s'est terminée par un spectacle offert aux enfants de maternelle. Il s'agit d'un travail mené tout au long de l'année. C'est très intéressant de suivre l'évolution des enfants et de voir les plus timides s'ouvrir et se faire des amis. »

INFOS PRATIQUES

ALPHONSE-DAUDET

3 rue des Templiers – 01 34 14 37 83

ANATOLE-FRANCE

2 rue Anatole-France – 01 30 72 93 40

EUGÈNE-DELACROIX

Rue du Stand – 01 34 13 07 15

JEAN-JAURÈS

140 rue du Général de Gaulle
01 34 44 22 24

LOUIS-PASTEUR

1 rue du Général Lhéritier
01 34 13 44 94

PAUL-LANGEVIN

4 rue Paul-Langevin – 01 34 15 23 92

VICTOR-HUGO

1 rue Edouard-Branly – 01 34 15 47 32

Pour inscrire les enfants à l'accueil de loisirs et à la restauration scolaire, les documents du dossier famille suivants sont à fournir :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile (activités périscolaires),
- le carnet de santé de l'enfant ou une copie des vaccinations.

Puis, chaque famille fait calculer le quotient familial pour connaître le tarif de chaque activité.

COMMENT EFFECTUER UNE RÉSERVATION ?

Les réservations pour les activités souhaitées sont à saisir sur le Portail Famille accessible via ermont.fr, ou en l'absence d'internet, sur une feuille de réservation disponible auprès du directeur de l'accueil de loisirs. Sur les feuilles de réservations, seules les présences prévues doivent être mentionnées. Le calcul sera effectué par le service de l'Action Educative.

Pour vous aider, toutes ces démarches sont expliquées sur www.ermont.fr/ermont-et-vous/education/accueils-de-loisirs.htm

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION :
Mme Martine Pégorier-Lelièvre



Conseiller municipal délégué, Chargé du Secteur Périscolaire :
M. Emmanuel LANDREAU



Club gymnique d'Ermont : une année pleine de réussites

Le club connaît chaque année des résultats de plus en plus convaincants. Les performances du mois de juin dernier sont le fruit d'un travail de longue haleine de la part de tous.

UN CLUB EN PROGRESSION CONSTANTE

Le Club gymnique d'Ermont existe depuis 45 ans et compte plus de 500 licenciés. Différentes disciplines y sont proposées : fitness, gymnastique rythmique, gymnastique artistique masculine et féminine et baby-gym. Labellisé Petite enfance, le club peut accueillir et former de très jeunes enfants, dès 15 mois.

La présidence du Club gymnique d'Ermont a été reprise par Luc Fortier, il y a une dizaine d'années. À l'époque, cette structure sportive comptait un peu moins de 200 adhérents et connaissait des difficultés financières. Depuis, elle a gagné en professionnalisme. Même si la majorité des licenciés vient pour le loisir, l'objectif principal du club est de permettre à chaque gymnaste de trouver sa place dans un mode de pratique qui lui convient. Quelques équipes phares s'entraînent ainsi pour la compétition.

À titre d'exemple, le club était à la 500^e place nationale en masculin il y a une dizaine d'années, il est aujourd'hui le 25^e club national et le sixième de la région Île-de-France.

DES RÉSULTATS À L'IMAGE DU CLUB

En juin dernier, le Club gymnique d'Ermont a obtenu de très bons résultats. Fait exceptionnel, sur un même week-end, les gymnastes d'Ermont ont remporté un titre de champions de France et deux podiums dans des sections différentes :

➤ une médaille de bronze pour l'équipe DC1 minimes en gymnastique rythmique (GR) ; bravo à Clara, Elia, Gaia, Maëlys, Meyssane et Yasmine et à leurs deux entraîneurs : Adriana et Coralie ; ➤

➤ félicitations à Coleen, Aleyna, Eve, Lucie et Emma, de l'équipe féminine benjamines/minimes en gymnastique artistique qui arrive également sur la troisième marche du podium grâce au travail de Sonia, Vanessa et Carole, leurs entraîneurs ; ➤



➤ chez les garçons, deux équipes benjamins/minimes/cadets en gymnastique artistique concouraient ; l'une (Nathan, Lucas, Pierre et Antonin) est arrivée douzième dans la meilleure catégorie et l'autre (Ohran, Maxime, Gaston et Théo)

est championne de France. Bravo à tous ces sportifs et à leur entraîneur, Éric. ➤



De plus, en individuel, Hugo Fortier, âgé de 18 ans, a reçu un titre de vice-champion de France. ➤



CLUB GYMNIQUE D'ERMONT

Mairie d'Ermont
100 rue Louis-Savoie
95120 Ermont

Groupe scolaire Louis-Pasteur Zoom sur les nouveautés

Après 14 mois de travaux, découvrez en images les aménagements réalisés à l'école Louis-Pasteur et le nouvel accueil de loisirs qui a ouvert le 1^{er} septembre.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La salle de motricité pour les activités gymniques et d'éveil.

Création d'un préau.



Agrandissement de la cour maternelle.



Réaménagement d'un nouveau dortoir.



Création d'une salle de classe pour remplacer celle qui était localisée en élémentaire.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La salle polyvalente



DU CÔTÉ DU NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

Les salles d'activités



ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE L'ÉDUCATION :
Mme Martine Pégurier-Lelièvre



• DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE
• Mairie Bâtiment A
• 100 rue Louis-Savoie
• 01 30 72 38 32
• education@ville-ermont.fr

Les travaux de l'été

Du nouveau dans les écoles



ÉCOLE MAURICE-RAVEL

Les cours des écoles maternelle et élémentaire ont été entièrement refaites cet été. De nouveaux jeux pour les 2-5 ans ont été installés dans la cour de l'école maternelle, une partie est accessible aux enfants handicapés. Des jeux ont été tracés dans la cour de l'école élémentaire, dont un terrain de basket. Treize tilleuls

seront plantés en novembre pour remplacer les arbres coupés pendant le chantier.



ÉCOLE EUGÈNE-DELACROIX

Des nouveaux sanitaires ont été installés cet été.



LA VILLE PASSE AUX LEDS

Soucieuse de sa consommation énergétique, la ville repense son éclairage public et équipe progressivement ses luminaires en LEDS. L'objectif est de réduire la consommation énergétique de 10%, à investissement constant, avec un programme sur quatre ans. En 2015, un diagnostic a été réalisé à l'aide d'une étude photométrique et les réseaux enterrés ont été géolocalisés. En 2016, des armoires télésurveillées nouvelle génération seront posées.

Entre 2015 et 2018, plus de 300 luminaires seront équipés en LEDS.

Côté bâtiment, toutes les lampes de la mairie annexe B ont été remplacées cet été. L'objectif est d'étendre cette nouvelle technologie à tous les bâtiments municipaux sur plusieurs années.



À VENIR

La rue du Professeur Calmette, tronçon entre la rue Gambetta et la rue des Pendants, sera refaite en collaboration avec la ville d'Eaubonne à partir de mi-octobre. Des déviations seront mises en place.

+ d'infos
sur ermont.fr

VANDALISME SUR LES JEUX POUR ENFANTS

Les jeux pour enfants installés dans les parcs de la ville sont régulièrement vandalisés. Cela représente un danger pour les enfants suite à la casse et un coût de réparation important (par exemple, la ville vient de remplacer un filet sur le module dans le parc Beaulieu pour un coût de 1 127 €). Les services techniques interviennent au plus vite pour sécuriser les lieux. La Municipalité appelle à des comportements citoyens et au respect des biens publics.

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ÉQUIPEMENT

M. Benoît Blanchard



SERVICES TECHNIQUES

Mairie bâtiment B
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
01 30 72 31 90 – ermont.fr

La saison **tout public**

Constellations

DE NICK PAYNE / THÉÂTRE / THÉÂTRE DU PRISME /
DÈS 14 ANS



© Y. Kestius

Une histoire d'amour. Plusieurs possibilités. Dans la pièce du jeune auteur britannique Nick Payne, différents univers existent de façon parallèle. Alors, quand Roland, apiculteur, et Marianne, physicienne, se rencontrent à un barbecue : toutes les géométries sont possibles... Il suffit qu'une réplique ou qu'une intonation diffère pour que la situation prenne une toute autre tournure. *Constellations* déroule l'histoire d'un couple, de la première rencontre jusqu'à la fin.

➤ Samedi 7 novembre à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 17,60 € / T.R. : 14,30 € / Carte : 11,60 €

Le mariage de M. Weissmann

THÉÂTRE / THÉÂTRE LA BRUYÈRE / DÈS 14 ANS

« Je m'appelle Saül Weissmann mais ne vous fiez pas à mon nom qui est juif, en dépit des apparences. J'ai été, pendant soixante-dix ans, un imposteur pour les autres et pour moi même. » Ainsi commence la confession du narrateur, un vieux survivant d'Auschwitz qui apprend de la bouche d'un rabbin qu'il n'est pas juif selon la loi de Moïse. Une histoire incisive et pleine d'humour noir, où le cynisme le dispute à l'absurde.

➤ Samedi 14 novembre à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 24,50 € / T.R. : 21 € / Carte : 18,70 €



© DR



© Y. Kestius

Silence

D'I. DARRAS, J. TENRET ET B. SENNY

THÉÂTRE ET MARIONNETTES / NIGHT SHOP THÉÂTRE /
DÈS 12 ANS

Jean et Elise, un couple d'un âge certain, 65 ans de vie commune. Si aujourd'hui ils ne croquent plus la vie à pleines dents, c'est qu'elles sont dans un verre d'eau. Une histoire d'amour qui a traversé le temps depuis leur premier baiser échangé au drive-in. Mais la mémoire d'Elise est pleine de trous. Comment ne pas perdre le fil de ce qui est précieux quand l'autre nous quitte un peu ?

➤ Samedi 21 novembre à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 13,20 € / T.R. : 11 € / Carte : 9,40 € / - 14 ans : 6,50 €

La saison **jeune public**

Au loin

D'APRÈS L'ODYSSÉE D'HOMÈRE / THÉÂTRE D'OBJETS /
C^{IE} PLASTIQUE PALACE THÉÂTRE / DÈS 3 ANS



© V. Delattre

Un long bureau couvert de livres en désordre et de feuilles éparpillées. Un homme y est attablé, plongé dans sa lecture. Soudain quelque chose bouge... La lampe prend vie et un petit bonhomme de papier sort d'un livre.

C'est Ulysse, et il nous embarque avec lui pour un long voyage initiatique : la table se métamorphose en mer de papier, une perforatrice devient tremplin... Le petit navigateur de l'impossible nous parle d'aventure, d'amour, de frustrations ou encore de courage. Bref, il nous parle de grandir. Inspiré de *l'Odyssée* d'Homère, *Au loin* est un spectacle de marionnettes muet, où les livres et les feuilles de papier s'animent avec poésie et imagination !

➤ Mercredi 18 novembre à 15 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 € /

Tarif - 14 ans : 6,50 €



© V. Delattre



RÉSERVATION : 01 34 44 03 80

HORAIRES DES RÉSERVATIONS

MERCREDI : 10 H – 12 H ET 15 H – 17 H

JEUDI ET VENDREDI : 15 H 30 – 19 H

SAMEDI : 10 H – 13 H 30

(DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE INCLUS)

PENSEZ AU TARIF - DE 14 ANS

Les enfants de - de 14 ans accompagnés de leurs parents pourront profiter d'un tarif à 6,50€ sur une sélection de spectacles.

+ toute la saison
dans le **programme**
2015/2016
sur **ermont.fr**



• THÉÂTRE DE L'AVENTURE

1 rue Gambetta (croisement
des rues Gros-Noyer/Gambetta)

• THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80

• PÔLE CULTUREL D'ERMONT

3 rue Saint-Flaive Prolongée
culture@ville-ermont.fr

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :
Mme Joëlle Dupuy



• PÔLE CULTUREL

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Visage de l'art : une saison de conférences

Histoire du Cinéma à travers ses grands maîtres

PAR STEPHAN KREZINSKI



© DR

Lundi 5 octobre, le cycle de conférences, débuté avec Hitchcock, se poursuit avec *Chaplin et Lubitsch : deux maîtres de la comédie*. Comment deux maîtres du genre s'en servent et utilisent avec une créativité hilarante, le hors champ et l'ellipse.

Lundi 12 octobre, la conférence *Luis Buñuel, le rebelle* passera en revue son œuvre, riche, cruelle et drôle : d'*Un chien Adalou* à *Cet obscur objet du désir*, en passant par *L'Âge d'Or*...

Enfin, **lundi 2 novembre**, découvrez un élément important du cinéma lors de la conférence *Naissance du montage*.

↘ Les lundis à 14 h – TPF

Abo : 20,90 € / Séance : 7,20 €

Les visites-conférences



© Florent Michel

Saison *La vie magnifique*

PROPOSÉE PAR FLORENCE DESHAYES
AU PALAIS DE TOKYO

Trois artistes se racontent...

Ugo Rondinone, artiste suisse, transforme le Palais de Tokyo en « palais de glace », invitant le visiteur à traverser le labyrinthe de la vie du poète américain John Giorno, figure majeure de la scène *Underground* des années 1960.

Ragnar Kjartansson, artiste islandais, explore de façon poétique et surprenante la vie quotidienne occidentale, brouillant les frontières entre la réalité et fiction.

Mélanie Matranga, jeune française, crée plusieurs environnements grâce à un important ensemble d'images, de sculptures et d'éléments d'architecte.

Ces deux derniers jeunes artistes présentent leur première exposition personnelle.

↘ Samedi 7 novembre à 14 h

Tarif : 5 €

Renseignements et réservations au 01 34 44 03 86

L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Ouverture de la Bibliothèque annexe André-Malraux

Cf. page 23

Jeux vidéo

↘ Du 27 au 31 octobre

Médiathèque intercommunale André-Malraux

+ d'infos sur mediatheques.valetforet.org

• MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
• ANDRÉ-MALRAUX

• 9 rue de la République
• 01 34 44 19 99 – mediatheques.valetforet.org

• BIBLIOTHÈQUE ANNEXE ANDRÉ-MALRAUX

• 9 bis, allée Jean de Florette
• 01 34 14 97 32
• mediatheques.valetforet.org

Une nouvelle bibliothèque annexe à Ermont

Après quelques mois de travaux, la Bibliothèque annexe Les Passerelles, renommée Bibliothèque annexe André-Malraux, rouvrira ses portes, mercredi 7 octobre, dans de nouveaux locaux situés allée Jean de Florette.



© Fotolia

UN BÂTIMENT REPENSÉ

L'ancienne bibliothèque, implantée dans le quartier Passerelles-Carreaux-Glatignies souffrait d'un manque d'espace et de visibilité. Elle a donc été fermée pour travaux et déménagement au début de l'été. La nouvelle Bibliothèque annexe André-Malraux, rajeunie et relookée, investit les anciens locaux du Centre socio-culturel François-Rude remis à neuf avec le financement de la Municipalité.

Proche du supermarché Cora, du Complexe sportif Gaston-Rebuffat et du lycée Gustave-Eiffel, la nouvelle bibliothèque bénéficie ainsi d'un espace plus grand de 40 m² et disposera d'un parking pour vous accueillir.

UNE BIBLIOTHÈQUE POUR GRANDIR

Un nouvel espace facile à lire, à vivre, à penser !

En complémentarité avec la Médiathèque intercommunale André-Malraux, la nouvelle bibliothèque annexe développe en priorité ses collections destinées à la jeunesse et sera donc particulièrement dédiée aux enfants et aux adolescents avec des espaces et des collections adaptés. Vous

y retrouverez des livres, de la presse, mais aussi de nombreux CD et DVD.

Un espace de travail et deux ordinateurs permettront aux plus grands de venir travailler.

Un bâtiment coloré, un mobilier repensé, des services réorganisés et des espaces aménagés permettront aux enfants de tous âges (tout-petits, adolescents...) de s'installer confortablement, se détendre, se divertir ou travailler.

Les adultes ne seront pas pour autant oubliés puisqu'un espace presse et un fonds de livres sur les relations parents-enfants, les loisirs et la vie pratique, bien étoffé, leur sera spécialement dédié.

En attendant la réouverture, mercredi 7 octobre, les adhérents de l'ancienne bibliothèque Les Passerelles peuvent rendre leurs documents à la Médiathèque intercommunale André-Malraux.



➤ HORAIRES

Mercredi : 10 h – 13 h / 14 h – 18 h

Vendredi : 15 h – 18 h

Samedi : 10 h – 13 h / 14 h – 17 h



Ouverture de la nouvelle bibliothèque annexe d'Ermont, **mercredi 7 octobre.**

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CULTURE :
Mme Joëlle Dupuy



• **PÔLE CULTUREL**
• 3 rue Saint-Flaive Prolongée
• 01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

CINÉMA PIERRE-FRESNAY

PLEIN TARIF : 6 € – TARIF - DE 14 ANS : 4 €

TARIF RÉDUIT (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, de 15 à 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,60 € – CINÉ-JEUNESSE : 3,10 €

Le Cinéma Pierre-Fresnay propose, chaque semaine, deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi, et une fois par mois une séance le dimanche et un ciné jeunesse le mercredi. Pour des films encore plus variés. 01 34 44 03 80

+ d'infos sur ermont.fr/culture/agenda/cinema

Le tout nouveau testament



Film français de J. van Dormael – Avec P. Groyne, B. Poelvoorde, C. Deneuve... Durée : 1 h 54

Dieu existe. Il habite à Bruxelles. Il est odieux avec sa femme et sa fille. On a beaucoup parlé de son fils, mais très peu de sa fille. Sa fille c'est moi. Je m'appelle Ea et j'ai dix ans. Pour me venger, j'ai balancé par SMS les dates de décès de tout le monde...

Mardi 6 octobre à 18 h et 20 h 45

La volante



Film français de C. Ali et N. Bonilauri – Avec N. Baye, M. Zidi, J. Leysen... Durée : 1 h 30

Alors qu'il emmène sa femme à la maternité pour accoucher, Thomas percute et tue un jeune homme sur la route. Marie-France, la mère de ce dernier, ne parvient pas à se remettre du drame. Neuf ans plus tard, Marie-France devient la secrétaire de Thomas. Peu à peu, elle s'immisce dangereusement dans sa vie et sa famille.

Mercredi 7 octobre à 18 h et 20 h 45

Dheepan



Film français de J. Audiard Avec A. Jesuthasan, K. Srinivasan, C. Vinasithamby... Durée : 1 h 54

Palme d'or du Festival de Cannes 2015.

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Fuyant la guerre civile au Sri Lanka, un ancien soldat, une jeune femme et une petite fille se font passer pour une famille. Réfugiés en France dans une cité sensible, se connaissant à peine, ils tentent de se construire un foyer.

Mardi 13 octobre à 18 h et 20 h 45

Ted 2



Film américain de S. MacFarlane – Avec M. Wahlberg, S. MacFarlane, A. Seyfried... Durée : 1 h 50

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Les deux meilleurs amis du monde vont cette fois-ci s'aventurer en territoire totalement inconnu : le moment est venu de légaliser l'existence de Ted !

Mercredi 14 octobre à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

Miss Hokusai



Film d'animation japonais de K. Hara – Durée : 1 h 33 Prix du jury du festival d'Annecy.

En 1814, Hokusai est un peintre reconnu de tout le Japon. Il réside avec sa fille O-Ei dans la ville d'Edo. Le « fou du dessin », et sa fille réalisent à quatre mains des œuvres aujourd'hui célèbres dans le monde entier.

Mardi 20 octobre à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

Prémonitions



Film américain d'A. Poyart Avec A. Hopkins, C. Farrell, J. Dean Morgan... Durée : 1 h 41

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Un tueur en série énigmatique sévit à Atlanta, laissant le FBI totalement désemparé. Quoi qu'ils fassent, c'est comme si le tueur pouvait anticiper leurs mouvements ! En désespoir de cause, ils se tournent vers le docteur John Clancy, un médium retraité dont les visions les ont aidés dans le passé.

Mercredi 21 octobre à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

Marguerite



Film français de X. Giannoli Avec C. Frot, A. Marcon, M. Fau... Durée : 2 h 07

Dans le Paris des années 20, Marguerite Dumont est une femme fortunée passionnée de musique et d'opéra. Mais

Marguerite chante faux et son mari et ses proches l'ont toujours entretenue dans ses illusions. Tout se complique le jour où elle se met en tête de se produire à l'Opéra.

Mardi 27 octobre à 18 h et 20 h 45

The Program



Film britannique et français de S. Frears – Avec B. Foster, C. O'Dowd, G. Canet... Durée : 1 h 43

Découvrez toute la vérité sur le plus grand scandale de l'Histoire du sport : le démantèlement du programme de dopage qui a fait de Lance Armstrong une légende. De la gloire à l'humiliation, *The Program* retrace le parcours de la star du Tour de France.

Mercredi 28 octobre à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

Ciné-jeunesse

Vice Versa



Film d'animation de P. Docter Durée : 1 h 34 – Dès 5 ans

Au Quartier Général, le centre de contrôle situé dans la tête de la petite Riley, 11 ans, cinq Émotions sont au travail. À leur tête, Joie, veille à ce que Riley soit heureuse. Lorsque la famille de Riley déménage dans une grande ville, les Émotions ont fort à faire. Mais un jour, Joie et Tristesse se perdent dans les recoins de l'esprit de Riley...

Dimanche 4 octobre à 16 h

Anina



Film d'animation A. Soderguit Durée : 1 h 20 – Dès 6 ans

Anina n'aime pas son nom car c'est un palindrome. Un jour, suite à une bagarre dans la cour d'école, Gisèle et elle sont convoquées par la directrice qui leur remet comme une enveloppe scellée qu'elles ne devront pas ouvrir avant sept jours. Anina fera tout pour deviner le contenu de l'enveloppe mystérieuse...

Mercredi 28 octobre à 14 h 30

Et en novembre le Cinéma Pierre-Fresnay vous proposera *La vie en grand*, *L'homme irrationnel*, *Seul sur Mars*, *Human...*

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CULTURE : Mme Joëlle Dupuy



POLE CULTUREL
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : ermont.fr.

Tous les vendredis

À partir de 8 h 30 : **Le petit café de la maison de quartier**. Maison de quartier des Espérances

À partir de 9 h 30 : **pause café**. Centre socio-culturel François-Rude

Tous les samedis

De 9 h à 12 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie



Samedi 3

20 h 30 : **Scène aux amateurs**, *Molière l'Immortel*. Théâtre de l'Aventure

Dimanche 4

16 h : **Vice Versa**. Cinéma Pierre-Fresnay

Lundi 5

14h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie

14h : **conférence Visages de l'art**. Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 6

18 h et 20 h 45 : **Le tout nouveau testament**. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 7

10 h : **ouverture de la bibliothèque annexe André-Malraux**.



18 h et 20 h 45 : **La volante**. Cinéma Pierre-Fresnay

Samedi 10

Retrait des étiquettes pour la bourse aux vêtements. Maison des associations

16 h : **Moooooooooonstres**, dès 3 ans. Théâtre de l'Aventure



© Pierre Grosbois



19 h – minuit : **loto**. Maison de quartier des Espérances

Dimanche 11 octobre

12 h – 18 h : **kermesse au Théâtre Pierre-Fresnay** : stands pour se restaurer, animations, jeux, informations...

Lundi 12

8 h 30 – 12 h 30 : **portes ouvertes sur l'accès au droit et à la citoyenneté des personnes âgées**.

Maison de la justice et du droit

14 h : **conférence Visages de l'art**. Théâtre Pierre-Fresnay

20 h 30 : **réunion préparatoire du Téléthon**. Salle Jacques Berthod (mairie bâtiment B)

Mardi 13

20 h : **rencontre parents-professionnels « Communiquer en famille »**. Centre socio-culturel François-Rude



Communiquer en famille
Mardi 13 octobre à 20 h

Centre socio-culturel François-Rude
Allée Jean de Florette / 01 34 44 24 60

18 h et 20 h 45 : **Dheepan**. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 14

18 h et 20 h 45 : **Ted 2**. Cinéma Pierre-Fresnay

20 h 30 : **conférence Audinot, châtelain de Cernay à Ermont, entrepreneur de spectacles et fondateur de l'Ambigu-**

comique dans le cadre du Festival des patrimoines de la vallée de Montmorency. Centre de l'Arche, 150 rue de la Gare

Jeudi 15

9 h – 12 h : **permanence Ami services**. Mairie bâtiment A

20 h 45 : **réunion du conseil municipal**. Salle Jacques Berthod (mairie bâtiment B)



Vendredi 16

20 h 30 : **Le professeur Rollin se rebiffe**. Théâtre Pierre-Fresnay

Samedi 17

8 h – 12 h : **animations au Marché Saint-Flaive pour la fête du goût**

Mardi 20

18 h et 20 h 45 : **Miss Hokusai**. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 21

18 h et 20 h 45 : **Prémonitions**. Cinéma Pierre-Fresnay

Samedi 17 et dimanche 18

12 h 15 : **banquet des seniors**. Espace Yonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay

Jeudi 22

18 h – 20 h : **rencontre parents/baby-sitters**. Espace Jeunesse

Mardi 27

16 h – 20 h : **bourse aux vêtements**. Théâtre Pierre-Fresnay

18 h et 20 h 45 : **Marguerite**. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 28

10 h – 12 h et 14 h – 17 h : **bourse aux vêtements**. Théâtre Pierre-Fresnay
14 h 30 : **Anina**. Cinéma Pierre-Fresnay
18 h et 20 h 45 : **The Program**. Cinéma Pierre-Fresnay

+ d'infos sur ermont.fr

LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

Notre Projet Educatif Territorial

Un projet éducatif territorial (PEDT) a pour objet de proposer aux enfants des écoles primaires un « parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école ». Les communes volontaires mettent ainsi en place un PEDT en partenariat avec les services de l'Etat concernés et les acteurs éducatifs locaux. La municipalité d'Ermont a depuis longtemps mis en place son PEDT.

Pendant le temps scolaire, des partenariats initiés par la commune enrichissent l'offre éducative : des parcours culturels et artistiques sont proposés aux enfants. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un intervenant en arts plastiques, en musique, en théâtre et en danse, rémunérés par la commune, de films en lien avec le parcours, de représentations théâtrales. En 2014-2015, 93 classes de maternelles et élémentaires ont suivi un parcours culturel. La Médiathèque propose de nombreuses actions aux enseignants (clubs de lectures, animations, recherche documentaire...). Dans le domaine du sport, tous les enfants de la grande section au CM2 bénéficient de l'encadrement de maîtres-nageurs pour l'apprentissage de la natation, et chaque année, la municipalité et les écoles organisent les « jeux d'Ermont » auxquels participent 1 500 enfants. Pour le Développement Durable, un agent municipal est chargé du suivi de l'Agenda 21 scolaire qui se décline autour d'animations thématiques : jardinage, déchets, eau, mobilité, biodiversité, ou de concours comme « mon école du futur. »

Concernant le temps extrascolaire, la municipalité propose aux enfants, sur le temps du midi, lors de l'accueil du matin ou en fin de journée, diverses activités : jeux de société, activités physiques ou créatives, initiation à la pratique musicale, convention avec Lire et faire lire... Plus de 400 enfants se rendent à l'étude surveillée, accessible aux élèves du CE1 au CM2. Pour les mercredis et les vacances scolaires, chaque accueil de loisirs élabore un projet pédagogique et travaille en partenariat avec les services municipaux ou des associations. Notre PEDT intègre également les « contrats découverte » (initiation culturelle ou sportive), « Tennis pour tous », l'enseignement au Conservatoire, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le relais lecture proposé par le Centre socio-culturel des Chênes...

À la suite des discussions menées avec les différents acteurs de la communauté éducative (enseignants et parents d'élèves) dans le cadre de la concertation relative à la réforme des rythmes scolaires, notre PEDT a été réactualisé. L'Education Nationale vient d'en approuver officiellement le contenu.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

Concertner n'est pas régner

La « concertation », on en entend beaucoup parler à Ermont, on la met en œuvre plus rarement. Alors que tous les documents municipaux claironnent que les décisions sont prises après discussion et dialogue, les faits contredisent ces affirmations.

Souvent, les processus de décision dans notre commune ne dépendent plus que d'un seul homme, le Maire, au risque de bouleverser l'organisation de la ville.

Lorsque la municipalité a décidé de la suppression des postes d'ATSEM dans les écoles, aucun dialogue n'a été mené ni avec les personnels ni avec les parents d'élèves. La décision fut solitaire et annoncée par un courrier du Maire. Lequel considère d'ailleurs la concertation des parents d'élèves comme « du cinéma » (propos qu'il a tenu au sujet du projet éducatif de territoire). Drôle de conception de la participation, mais récurrente dans le domaine de l'éducation à Ermont.

Au conservatoire de musique et de danse, c'est le bouleversement des heures des professeurs qui, annoncé tardivement, a engendré une réorganisation chaotique retardant le début des cours. Là encore, décision unilatérale et soudaine.

Quant aux conseils de quartier, rappelons que la possibilité d'y participer est décidée par Monsieur le Maire lui-même sur des critères obscurs qui lui permettent de décider de la composition et des actions de ces conseils qui n'ont plus rien d'une démocratie participative.

Une Mairie n'est pourtant pas une monarchie républicaine. Elle ne se gère pas autour d'un seul homme mais autour de tous les citoyens ermontois, qui doivent être au cœur des décisions. Personne ne peut prétendre à une connaissance absolue et l'on s'enrichit toujours du débat. Nous appelons donc Monsieur le Maire à respecter la participation des citoyens, des associations, des personnels municipaux et des élus à la vie de la commune.

Le groupe Générations Ermont :
Mathias TROGRIC, Carole CHESNEAU,
Alain FABRE, Marine GILBERT
contact@generations-ermont.fr

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

Passage de relais à Patrice Lavaud !

Après 18 mois de mandat de conseiller municipal d'opposition, je passe le relais à Patrice Lavaud pour représenter Energie Citoyenne Ermont. Cette décision est conforme aux accords convenus entre les 35 candidats de notre liste aux municipales et également aux engagements pris devant vous, lors de la campagne. Cette représentation tournante tous les 18 mois vise à permettre à chaque sensibilité de notre rassemblement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire, de s'exprimer en conseil comme dans la tribune. Elle a également pour objectif de permettre à quatre d'entre nous de monter en compétences sur la fonction d'élu municipal et de préparer ainsi au mieux les prochaines échéances électorales locales. Patrice Lavaud passera en effet ensuite le relais à Olivier Clément, avant que Jean-François Heusser ne le prenne.

Nous tenons à souligner, car peu de citoyens le savent, que la fonction d'élu municipal d'opposition à Ermont est totalement bénévole. Si dix-neuf élus de la majorité disposent d'indemnités au titre des délégations du Maire, les élus d'opposition n'en perçoivent aucune. Certains Maires d'autres communes pratiquent autrement, en reconnaissant ainsi la charge objectivement conséquente d'un élu d'opposition, qui travaille les dossiers et intervient en séance pour défendre les intérêts des citoyens.

En 18 mois, ce sont près de 50 interventions, préparées collectivement au sein de notre Association grâce à la présence de ses membres en Commission, qui ont permis de faire revenir en arrière le Maire sur un projet de délibération, de permettre des ajustements sur d'autres ou d'exercer un droit d'alerte dont la pertinence se révélera dans les années à venir.

C'est ainsi avec le sentiment du devoir accompli, que je passe le relais à Patrice Lavaud, pour qui j'ai la plus grande estime. C'est notre rencontre en tête à tête de septembre 2013, qui a permis de poser les bases de notre rassemblement citoyen, soutenu par EELV, le Parti de Gauche puis le mouvement Ensemble ! Comme dans la vie, certaines rencontres sont ainsi décisives ! Depuis deux ans, nous travaillons ensemble pour préparer cette alternative de gauche, écologiste et solidaire, nécessaire dans notre Pays comme dans nos Régions et à terme dans notre ville. Je sais que Patrice, devenu depuis mon ami, saura défendre haut et fort nos convictions communes en conseil et poursuivra l'effort d'élargir la voie qui motive notre engagement.

Patrick von Dahle
energie.citoyenne@laposte.net
<http://energicitoyenneermont.fr>

➤ Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38 – Fax 01 34 15 29 92
mairie@ermont.fr

Lundi au mercredi : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30

Jeu et samedi : 9 h - 12 h

Vendredi : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30

Samedi : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

➤ Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Événementiel - **01 30 72 38 21**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Maison de quartier des Espérances
01 34 15 75 07
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

➤ Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins : • SAMU : **15**

• SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15**

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)

Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Pharmacies de garde : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

➤ Permanences de vos élus

- M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.**
- Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
- Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob – Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. **Prochaines permanences** : samedis 3 octobre et 7 novembre. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse carole.bakour@valdoise.fr
- Député** : Gérard Sebaoun – Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h. **Prochaines permanences** : 9 octobre et 13 novembre. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse gsebaoun@assemblee-nationale.fr ou par courrier : Gérard Sebaoun – Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

➤ Établissements publics

- Bibliothèque annexe
André-Malraux - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération
Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale
André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

➤ Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur 1 : 20 octobre et 17 novembre 2015

Secteur 2 : 21 octobre et 18 novembre 2015

Secteur 3 : 22 octobre et 19 novembre 2015

Secteur 4 : 23 octobre et 20 novembre 2015

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur www.ermont.fr ou www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude – Éco-site
12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité
des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92
contact@syndicat-emmaude.com



➤ Espace info énergie

Permanence à Ermont

Chaque 1^{er} jeudi du mois,
sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h.
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 38 07 30

Espace info énergie

Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautill
95092 Cergy-Pontoise
01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05
infoenergie.org

Service municipal Développement Durable

01 30 72 38 52
developpementdurable@ermont.fr



➤ Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin - BP 82
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.

Police municipale intercommunale

Numéro unique : **01 34 44 82 98**
76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 23 h, et le dimanche, de 9 h à 20 h.

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont
Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

I JUILLET

10 : Ibrahim Camara

28 : Louise Landrieu

29 : Aisse Deme

30 : Eliséa Gonçalves

I AOÛT

2 : Hamza Boutchich

3 : Léo Stehlin

5 : Francesco Cipriano

6 : Lina Dya – Joseph Manyim

7 : Ayden Marques-Rito

11 : Lina Elakredar – Eléna Richard

12 : Noah Amsellem – Zélie Pilot

13 : Lise Bourcier Simon

14 : Alma Bouhelel

16 : Romane da Costa – Yacir dos Santos

18 : Elyne Lucas – Valentin Maillard

19 : Roxane Loup

23 : Nolan Boyer

24 : Antoine Bouvet Lefebvre

25 : Adam Mahboub – Agathe Tourrette

29 : David Tekeu Teumena

30 : Aïssa Madouri Luc

MARIAGES

I JUILLET

25 : Brahim Boutayeb et Rachel Lesuffleur

I AOÛT

22 : Mickael Markey et Stéphanie Bellon

28 : Youssef Zekraoui et Româissa Feddal

29 : Guillaume Bernard et Héléne Décobert

Benjamin Oehler et Amel Nafa

DÉCÈS

I JUILLET

31 : Mohammed Belkacem (81 ans)

Albertine Jan, veuve Le Joly (92 ans)

I AOÛT

2 : Louis Ségalen (95 ans)

3 : Jacqueline Mary, épouse Lemmel

(82 ans)

5 : Claude Dumont (82 ans)

8 : Maurice Magda (87 ans)

9 : Monique Perrot, épouse Zuin (83 ans)

Odette Vautrin, veuve Mesmain (89 ans)

13 : Odile Guéber, veuve Carpentier

(93 ans)

23 : Jacques Elizano (85 ans)

26 : Elisabeth Morel (60 ans)

28 : Simone Naumendorff, veuve Gross

(89 ans)

I SEPTEMBRE

1^{er} : Marc Devilliers (48 ans)

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



LES FRÈRES LOAREC CRÉATEURS DE LIEN FAMILIAL

Dans un souci de renforcer le lien entre jeunes et seniors, deux frères Ermontois de 24 et 26 ans ont créé, le 1^{er} juillet, le site internet Selfiepourmamie. Un nom évocateur pour un concept simple : prenez-vous en photo et votre grand-mère la reçoit en polaroid.

UN CONCEPT SIMPLE

Selfie de vacances, avec son animal de compagnie, selfie de mariage... Ce mot, entré dans le dictionnaire en 2014, désigne un autoportrait réalisé en général avec un appareil photo numérique, un téléphone mobile, voire une webcam. Il a souvent pour but d'être publié sur les réseaux sociaux.

Bien plus qu'un mode de photographie populaire, le selfie est devenu un outil de communication et de reconnaissance sociale omniprésent.

Comment créer un lien entre ces deux générations, pourtant liées, mais que tout sépare ? Comment rapprocher cette génération d'ados « ultra connectés » aux seniors parfois plus éloignés des nouvelles technologies ? C'est en partant de ces questions que l'idée de selfiepourmamie a germé dans l'esprit des deux frères, Guillaume et Thomas, tous les deux étudiants en école d'ingénieur. « Notre grand-mère nous montre tout le temps des photos, elle les commente. Aucune réunion familiale ne se termine sans que nous ne sortions l'album photos. »

FINIE LA CARTE POSTALE, MAMIE AUSSI A DROIT À SON SELFIE

« Pourquoi la seule personne avec qui tu ne partages pas tes selfies est aussi la seule qui aimerait les avoir ? ». Cette question, en Une du site internet selfiepourmamie.fr, résume parfaitement son concept.

Le principe est simple. Il suffit de se connecter sur le site selfiepourmamie.fr et d'envoyer une photo accompagnée d'un texte court (80 caractères maximum). Les deux frères transforment la photo reçue, avant de l'envoyer à l'imprimeur. Puis, il l'expédie

aux mamies. La première commande est gratuite. Ensuite, si une mamie veut commander d'autres clichés, elle peut le faire via le bon de commande fourni (entre 3 et 16 euros selon le nombre de photos). Une manière ludique et personnalisée de remplacer la carte postale traditionnelle. Et une belle idée, quand on sait que la plupart des jeunes sont équipés de smartphones. « Nous voulions retrouver la tendance du Polaroid qui s'aimante au frigo, ce côté papier perdu aujourd'hui ».

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

À l'image de leurs propres mamies « très contentes du résultat », les utilisateurs, déjà nombreux de selfiepourmamie sont satisfaits. Depuis son lancement, le 1^{er} juillet, plus de 350 personnes ont reçu leur photo. Si la période estivale est la plus propice à l'envoi de selfies-cartes postales, les frères fondateurs ne comptent pas s'arrêter là. Ils désirent créer une application mobile afin de faciliter l'utilisation. Ils réfléchissent également à des partenariats avec des classes vertes et envisagent d'élargir leur « cible », comme par exemple les futures mamans.

LORSQU'UNE PERSONNE COMMANDE 3 SELFIES OU +, 1 EURO EST AUTOMATIQUEMENT REVERSÉ À L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER.

EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 950 « likes »
- Des publications d'une portée supérieure à 10 000 utilisateurs
- Près de 350 selfies envoyés gratuitement